

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): En 1966-67, le Conseil des recherches médicales a octroyé les subventions suivantes pour la recherche en cardiologie.

(a) \$	(b)
7,200	Awad, J. A.
11,500	Balis, J. U.
12,000	Beaulnes, A.
7,450	Benfey, B. G.
12,880	Beznak, M.
8,000	Biron, P.
2,940	Bittar, N.
10,200	Boucher, R.
9,865	Calaresu, F. R.
11,500	Constantinides, P.
6,800	Cookson, F. B.
5,000	Cronin, R. F. P.
11,565	Dieudonne, J. M.
14,000	Dresel, P. E.
13,100	Gagnon, E. D.
50,000	Genest, J.
21,000	Genest, J.
39,700	Genest, J.
37,000	Genest, J.
8,896	Gutelius, J. R.
9,000	Haustr, M. D.
9,000	Hinke, J. A.
4,000	Hunter, J.
6,475	Josenhans, W.
9,470	Kako, K.
3,100	Korecky, B.
7,800	Lakey, W. H.
6,000	Low, J. A.
2,750	MacConaill, M.
8,000	MacLeod, D. P.
24,000	McGregor, M.
29,000	McMillan, G. C.
17,000	Melville, K. I.
15,000	More, R. H.
12,000	Mustard, W.
6,200	Organ, L. W.
8,000	Panisset, J. C.
6,000	Prioreschi, P.
11,334	Reininger, E.
16,000	Renaud, S.
4,085	Reynolds, A. K.
2,100	Sanders, H. D.
5,000	Schatz, D.
6,500	Scott, H. J.
10,000	Simard-Duquesne, N.
6,000	Trobridge, G.
9,038	Valadares, J. R. E.
1,500	Whyte, J. C.
17,600	Yamada, S. I.
9,420	Zingg, W.
4,800	Zsoter, T. T.

[M. Isabelle.]

QUESTION RELATIVE AU VERSEMENT DE  
SUBVENTIONS À L'INSTITUT DE  
CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

Question n° 456—M. Isabelle:

L'Institut de cardiologie de Montréal recevra-t-il à la suite de la réussite des premières transplantations du cœur au Canada des subsides spéciaux de la part du Conseil national pour les recherches médicales au Canada, afin de continuer son œuvre humanitaire dans l'important domaine des maladies du cœur?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): L'Institut de cardiologie de Montréal n'a pas demandé de subventions spéciales du Conseil des recherches médicales, bien que deux de ses membres reçoivent actuellement des subventions pour les aider dans leurs recherches.

SLAVE LAKE (ALB.)—RÉGION DÉSIGNÉE

Question n° 461—M. Yewchuk:

A quelles conditions devraient répondre la ville de Slave Lake, en Alberta, et le territoire avoisinant, pour devenir une région désignée et le gouvernement a-t-il l'intention de faire de la ville de Slave Lake et du territoire avoisinant, une région désignée?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts et du Développement rural): Afin d'être désignée aux termes de la loi sur le ministère de l'Industrie, toute ville doit se trouver dans un centre de main-d'œuvre du Canada, ou dans un comté ou division du recensement qui a souffert de chômage élevé et chronique ou de faibles revenus. Le 25 septembre dernier, le ministre des Forêts et du Développement rural a annoncé que le gouvernement a l'intention de passer en revue le programme de stimulants industriels pour les régions désignées, en vue de proposer l'adoption d'une nouvelle loi l'an prochain.

LE PERSONNEL EN SURNOMBRE À LA DIVISION  
DES DOUANES ET DE L'ACCISE

Question n° 466—M. McCleave

1. Dans quelle région, ou dans quelles régions du Canada considère-t-on que la Division des douanes et de l'accise du ministère du Revenu national emploie du personnel en surnombre?

2. A combien d'employés évalue-t-on, par catégorie et par région, ce surnombre?

3. Qu'est-il advenu des employés déclarés chaque année en surnombre?

4. Toutes choses égales par ailleurs, donne-t-on la préférence aux anciens combattants en ce qui concerne ces emplois en surnombre?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre du Revenu national): 1. Région de l'Atlantique; Région du Québec; Région du Centre de l'Ontario; Région du Sud-Ouest de l'Ontario; Région du Pacifique.